

Production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 4^e trimestre 2018

Au 4^e trimestre 2018, la **production totale de crédits** (hors découverts) affiche un recul sur un an (-5,4 %, soit -3,4 milliards de F CFP), à 59,3 milliards de F CFP, en raison essentiellement du repli des octrois de crédits aux particuliers (-17,9 %, soit -5,3 milliards de F CFP). Cette dernière contraction est toutefois à relativiser du fait du niveau historique atteint par la production de crédits aux particuliers au 4^e trimestre 2017, tirée par le dynamisme des crédits à l'habitat. En revanche, les bons résultats enregistrés au cours du 1^{er} semestre permettent à la production cumulée de crédits sur l'année de continuer de croître par rapport à 2017 (+4,1 %, soit +8,0 milliards de F CFP) et d'atteindre 203,6 milliards de F CFP.

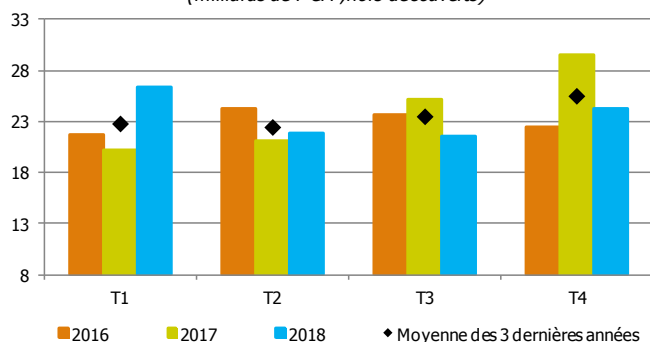
Le recul de la **production de crédits aux particuliers** (hors découverts) provient de la baisse des octrois de crédits à l'habitat (-17,2 % en glissement annuel, soit -3,9 milliards de F CFP) et des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation (-19,5 %, soit -1,0 milliard de F CFP). Au total, la production annuelle cumulée de crédits aux particuliers, après une année 2017 record, recule légèrement de 1,9 % (soit -1,8 milliard de F CFP) pour atteindre 94,1 milliards de F CFP.

À l'inverse, la **production de crédits aux sociétés non financières** (hors découverts) enregistre une hausse sur un an (+6,2 %, soit +1,9 milliard de F CFP) en lien avec la forte croissance des crédits d'équipement (+54,3 %, soit +4,2 milliards de F CFP) et des crédits de trésorerie (+27,3 %, soit + 1,8 milliard de F CFP), en partie compensée par la baisse des crédits immobiliers (-51,1 %, soit -2,8 milliards de F CFP). En cumul annuel, la production ressort à 102,9 milliards de F CFP, en progression de 9,6 % par rapport à 2017 (soit +9,0 milliards de F CFP), tirée par le dynamisme des crédits d'équipement (+36,6 %, soit +8,2 milliards de F CFP) et des crédits de trésorerie (+28,9 %, soit +5,9 milliards de F CFP), qui enregistrent des pics de production au 2^e et particulièrement au 4^e trimestre.

La **production de crédits aux entreprises individuelles** (hors découverts) recule de 2,4 % sur un an (soit -42 millions de F CFP) sous l'effet de la baisse des octrois de crédits de trésorerie et d'investissement (respectivement -35,8 % et -17,7 %). À l'inverse, sans totalement compenser ce repli, les octrois de crédits immobiliers augmentent (+32,9 %, soit +212 millions de F CFP).

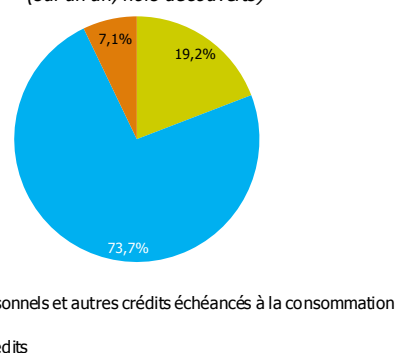
PRODUCTION DE CRÉDIT AUX PARTICULIERS

Production trimestrielle de crédits aux particuliers
(milliards de F CFP, hors découverts)



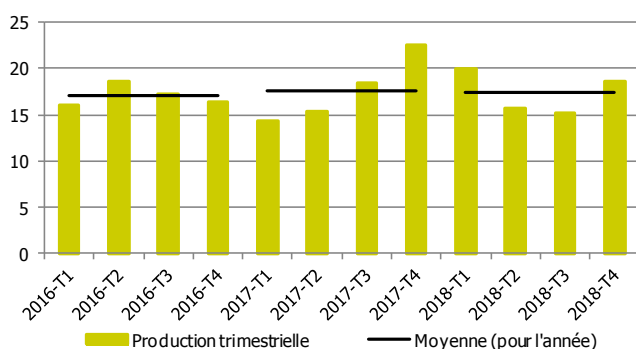
Source : Ieom

Répartition des nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



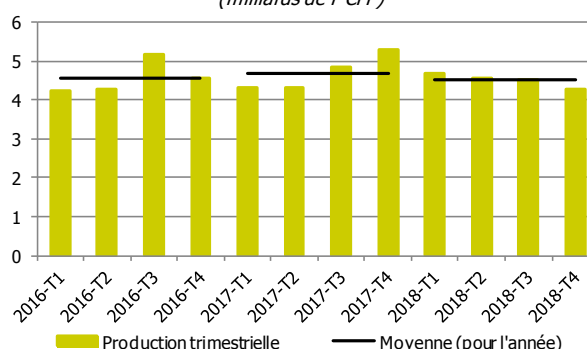
Source : Ieom

Production de crédits à l'habitat
(milliards de F CFP)



Source : Ieom

Production de prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
(milliards de F CFP)

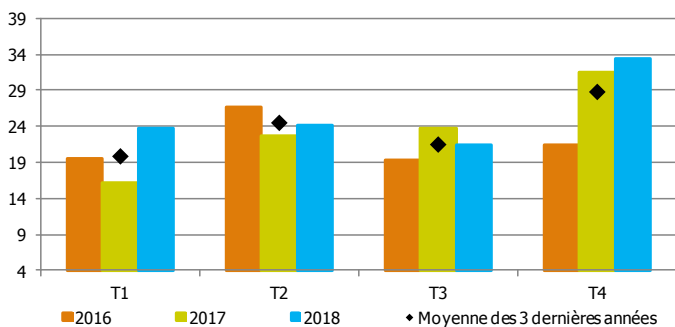


Source : Ieom

PRODUCTION DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES

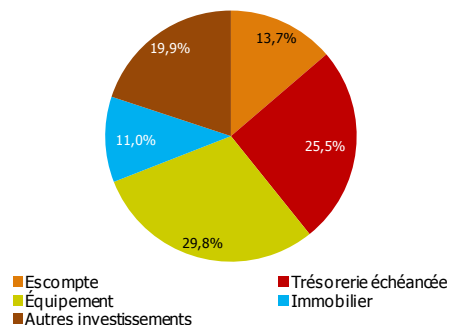
Les sociétés non financières

Production trimestrielle de crédits aux SNF
(milliards de FCFP, hors découverts)



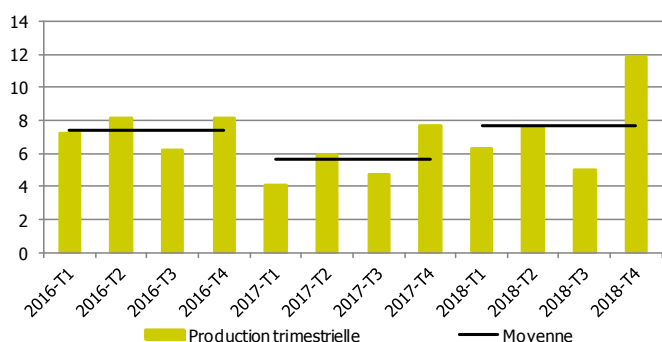
Source : Ieom

Répartition des nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



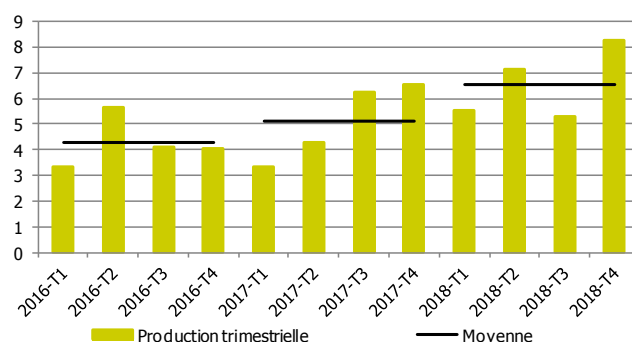
Source : Ieom

Production de crédits d'équipement
(milliards de FCFP)



Source : Ieom

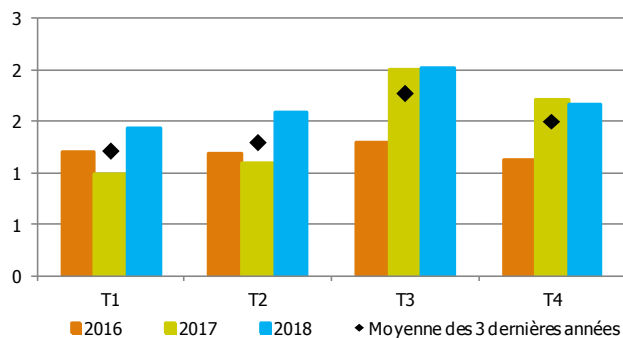
Production de crédits de trésorerie
(milliards de FCFP)



Source : Ieom

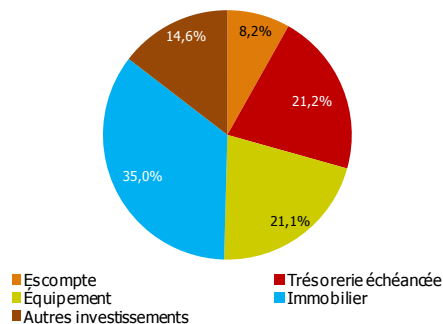
Les entrepreneurs individuels

Production trimestrielle de crédits aux EI
(milliards de FCFP, hors découverts)



Source : Ieom

Répartition des nouveaux crédits aux EI
(sur un an, hors découverts)



Source : Ieom

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie, elle se base sur environ 6 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Jean-David NAUDET – Responsable de la rédaction : Magali ARDOINO
Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : Mars 2019